



Liste des délibérations du CONSEIL de ZONE Vesdre - Hoëgne & Plateau

Conformément à l'article 124 de la Loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile

SEANCE du 24 mars 2023

Présents:

Le Président : Jean-Luc NIX (Welkenraedt)

Les Membres: Mr LEJEUNE, Aubel - Mr FYON, Baelen - Mr GARSOU, Blegny - Mr DEWEZ, Dalhem – Mme BONNI, Dison - Mr DROUGUET, Herve – Mr FRANSOLET, Jalhay – Mr BOLMAIN, ff, Limbourg – Mr HALIN, Olne – Mr GODIN, Pepinster – Mr AUSTEN, ff, Plombières – Mr HOUET, Soumagne – Mme DELETTRE, Spa – Mr DELVAUX, Sprimont – Mr LEMARCHAND, Theux – Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont – Mr BELTRAN, Trooz – Mr LOFFET, ff, Verviers – Mr KLENKENBERG, Province de Liège

Commandant : Colonel Quentin GREGOIRE

Monsieur Stephen BOLMAIN, Bourgmestre de Limbourg « faisant fonction » et désigné par la Bourgmestre empêchée, Valérie DEJARDIN, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.

Monsieur Joseph AUSTEN, Bourgmestre de Plombières « faisant fonction » et désigné par la Bourgmestre empêchée, Marie STASSEN, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.

Monsieur Alexandre LOFFET, Bourgmestre de Verviers « faisant fonction » et désigné par la Bourgmestre empêchée, Muriel TARGNION, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.

Monsieur NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique à 14h05'.

Communications :

- *Etat trésorerie - Versements des dotations communales*
- *ReZonWal – Présentation des avancées*
- *Rapport trimestriel – 4ème trimestre 2022*
- *Formation secourisme dans les écoles de JALHAY*
- *Formation secourisme dans les écoles de VERVIERS*
- *Caserne du Plateau - Inauguration*
- *Budget 2023 – Approbation du Gouverneur – Notification*

1. Approbation du PV du 27 janvier 2023

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 27 janvier 2023, à l'exception de Monsieur DEWEZ absent lors de cette séance.

2. Convention de formation premiers soins - Zone de Police Pays de Herve

Le Conseil approuve la convention relative au recyclages annuels en premiers soins auprès d'un nombre défini de membres du personnel de la ZS Pays de Herve.

3. Convention cadre relative à la mise en place d'un prêt de véhicule et d'un service mécanique pour l'entretien des ambulances du CHRAM

Le Conseil approuve la convention cadre de prêts à commodat relative à la mise en place d'un prêt de véhicule et d'un service mécanique pour l'entretien des ambulances du CHRAM.

4. Marché public - Délégation au Conseil – Jurisprudence

Le Conseil modifie la décision du Conseil du 17 mai 2019 en précisant que la délégation au Collège ne peut être autorisée que pour les marchés et accords-cadres d'une durée maximale d'un an, pour autant que les crédits nécessaires soient déjà bien inscrits au budget ordinaire de l'année concernée.

5. Marché public pluriannuel – Service ordinaire – Fourniture de 2 logiciels RH et comptabilité - Fixation des conditions marché et cahier des charges

Le Conseil fixe les conditions de marché par procédure négociée sans publication préalable et approuve le cahier spécial des charges.

Consulter la société CIVADIS SA, rue de Nerverlée, 12 à 5020 NAMUR

6. Marché public – « Stock matériel AMU » - Cahier des charges et Fixation des conditions marché

Suite à la modification de la législation en matière d'accord cadre, Monsieur HALIN précise serait préférable de fixer un montant maximum que l'on ne peut dépasser. Il conseille donc de reprendre le plafond des conditions de marché à savoir 140.000 Htva comme plafond dans la délibération de ce point.

Le Conseil fixe les conditions de marché par procédure négociée sans publication préalable et approuve le cahier spécial des charges.

Consulter les firmes suivantes :

- Vimed : Rue de l'Industrie 20 à 1400 Nivelles
- Koczyba : c.huppertz@koczyba.com
- G.Médi : Rue de Pepinster 55 à 4800 Verviers

7. Caserne Plateau – Avenants au marché des travaux – Ratification

Considérant que le total desdits avenant s'élève à 94.202,48 euros TVA comprise et représente 1,24 % du montant d'attribution du marché de travaux augmenté du montant actuel de la révision des prix, à savoir 7.575.734,77 euros, ce montant reste bien inférieur aux 15% autorisés.

Le Conseil ratifie la décision du Collège en sa séance du 10 mars 2023 approuvant les avenants n°2, 8, 9, 10, 11 et 17 au marché des travaux tels que proposés par B&C et autorise la dépense de 94.202,48 euros sur l'article budgétaire 351/72201-60, du service extraordinaire, pour la construction de la nouvelle caserne du Plateau.

8. Situation de caisse - Procès-verbal de vérification au 31/12/2022

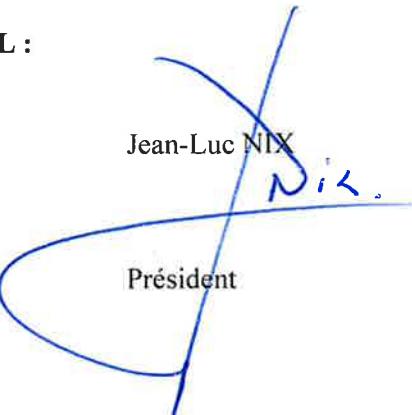
Le Conseil prend acte du P.V. de vérification de caisse au 31/12/2022.

Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.

PAR LE CONSEIL :

Corinne LIEGEOIS,

Secrétaire

Jean-Luc NIX

Président